

LA LETTRE D'INFORMATION

HEBDOMADAIRE

N° 324 DU LUNDI 11 FEVRIER 2019

FOCUS

MANSOUR KAMARDINE : UNE LOI DE PROGRAMME POUR MAYOTTE EN 2019.....2
UN SOMMET « INTERNATIONAL » SUR LA LUTTE CONTRE LES SARGASSES.....3

LA TENDANCE

Conférence du logement outre-mer : des ateliers à Paris...sans les professionnels ultramarins !

La conférence du logement, mesure phare du chapitre du livre bleu intitulé « Relever le défi du logement », lancée le 31 janvier dernier par la ministre des outre-mer, a débuté curieusement.

En effet, très attendue par les professionnels du logement et du BTP, secteur en crise s'il en est dans nos territoires, elle a pourtant démarré sans eux ces 7 et 8 février.

A l'exception d'une entreprise mahoraise spécialisée dans la fabrication de briques en terre, les services de l'état n'ont pas jugé utile d'associer les hommes de l'art et leurs représentants aux travaux portant notamment sur des sujets techniques, sur lesquels certains d'entre eux travaillent depuis le début des années 2000 !

L'adaptation des normes de construction aux réalités ultramarines sur laquelle le rapport de la délégation sénatoriale aux outre-mer a mis le focus, ne fait en effet partie des préoccupations des administrations centrales concernées que depuis relativement peu de temps, en dépit des nombreuses démarches menées de longue date à leur endroit par les professionnels ultramarins.

Ces professionnels attendaient donc légitimement que la FEDOM, et les membres de sa commission dédiée, soient a minima conviés. Cet « entre-soi » technocratique parisien les a choqués.

Ce démarrage n'est donc pas de nature à rassurer ceux qui craignent que cette initiative ne soit qu'un plan de plus, une perte de temps où l'on s'occupe de la couleur des volets alors que « la maison brûle ».

L'échec du Plan logement outre-mer signé en 2015 suscite la méfiance et le doute quant à la pertinence de ce nouvel exercice comme l'exprimait récemment **Bernard SIRIEX**, Président de la Commission BTP de la FEDOM et de la FRBTP dans la presse réunionnaise : « *Lors des Assises des outre-mer, nous avons effectué un travail monstrueux, et cela avait débouché sur un document commun, super bien fait. On y croyait réellement. Le travail a déjà été fait, pourquoi le recommencer ? Nous allons perdre plus d'un an* ».

Nous prenons le parti de ne pas insulter l'avenir mais nous attendons que les travaux qui vont être menés sur les territoires fassent l'objet d'une synthèse avec les administrations centrales et l'ensemble des acteurs concernés, préalablement à la rédaction du plan qui engagera leur devenir.

Sinon, la transparence et la co-construction, chères à la ministre des Outre-mer, ne seront que des vœux pieux.

DU CÔTÉ DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Mansour Kamardine : une loi de programme pour Mayotte en 2019

Huit ans après la départementalisation et seize ans après la loi de programme pour l'Outre-mer de 2003, Mayotte demeure le département français le plus pauvre, celui qui possède les infrastructures les moins développées et les droits sociaux les plus faibles. C'est pourquoi il est nécessaire d'adopter une nouvelle loi de programme pour Mayotte.

Lire le communiqué du député **Mansour Kamardine** : <http://www.linfokwezi.fr/mansour-kamardine-une-loi-de-programme-pour-mayotte-en-2019/>

DU CÔTÉ DU SÉNAT

Réforme du statut de la Polynésie : « Feu vert » de la Commission des lois du Sénat

La Commission des lois du Sénat a donné son « feu vert » au projet de loi visant à la réforme du statut d'autonomie de la Polynésie française. Le texte sera débattu en séance publique le 13 février.

C'est en réalité deux projets de loi qui seront débattus mercredi prochain, puisque la réforme du statut d'autonomie de la Polynésie passe à la fois par un projet de loi organique et un projet de loi ordinaire. Sur le plan institutionnel, la commission a encouragé la coopération entre les communes et la collectivité de la Polynésie française, notamment pour le recouvrement des impôts locaux et l'exercice concomitant de certaines compétences. Les compétences des communautés de communes « ont été redéfinies pour faciliter le développement de l'intercommunalité en Polynésie française ».

La commission a également revu le régime des « lois du pays » qui sont adoptées par l'assemblée de la Polynésie française « pour qu'elles puissent être promulguées plus rapidement ». En matière foncière, elle a « facilité la sortie de l'indivision et pérennisé l'aide

juridictionnelle apportée par le pays aux particuliers, afin de mettre fin à des situations inextricables qui empêchent l'exploitation des terrains ».

<http://outremers360.com/politique/reforme-du-statut-de-la-polynesie-feu-vert-de-la-commission-des-lois-du-senat/>

DU CÔTÉ DU GOUVERNEMENT

Développement touristique et recherche au cœur de la visite des ministres Annick Girardin et Frédérique Vidal à Saint-Pierre et Miquelon

Après les rencontres protocolaires avec les élus, la ministre des Outre-mer a retrouvé les acteurs locaux pour une grande réunion sur le développement touristique et portuaire, à la CACIMA. Le choix du projet pour le futur terminal de croisière semble arrêté. **Annick Girardin** a annoncé que le financement était bouclé et que l'attribution du marché pour la construction d'un terminal de croisière serait annoncé avant la fin de l'année.

L'autre temps fort de cette visite est la signature d'une convention pour la création d'une plateforme de recherche. Elle lie désormais l'IFREMER, la CACIMA, l'Université de Bretagne Occidentale et la préfecture de Saint-Pierre et Miquelon. L'ambition annoncée : faire de l'archipel "une base avancée subarctique".

<https://la1ere.francetvinfo.fr/saintpierremiquelon/developpement-touristique-recherche-au-coeur-visite-ministres-annick-girardin-frederique-vidal-677745.html>

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Aide départementale pour les producteurs indépendants de fruits et légumes à La Réunion

L'aide est constituée :

- Soit d'une subvention d'un montant forfaitaire de 3 000 euros par an et par producteur, pour celles ou ceux produisant localement, hors organisation de producteurs, au minimum 5

tonnes par an de tomates, de carottes, de pommes de terre, de choux, d'agrumes, de fraises.

- Soit d'une subvention d'un montant forfaitaire de 3000 euros par an et par producteur, pour celles ou ceux produisant localement, hors organisation de producteurs, au minimum 1 tonne par an de piment, gingembre et curcuma. Le tonnage minimum peut être calculé sur plusieurs types de productions.

- Soit d'une subvention d'un montant forfaitaire de 4 000 euros par an et par producteur d'ail et d'oignon, pour celles ou ceux produisant localement, hors organisation de producteurs, au moins 1 tonne par an d'ail et/ou d'oignon.

https://www.zinfos974.com/Aide-departementale-pour-les-producteurs-independants-de-fruits-et-legumes_a136778.html

Aide à l'énergie pour les agriculteurs en Nouvelle-Calédonie

Depuis 2002, la Nouvelle-Calédonie a mis en place une mesure d'aide à l'énergie pour les agriculteurs, sous la forme d'une prise en charge partielle de leurs dépenses de carburant, d'électricité, de gaz butane et de bois de chauffe. La Nouvelle-Calédonie tend à modifier les règles d'attribution de l'aide à l'énergie afin de simplifier son attribution et sa gestion, et ce dès 2019. Cette modification concernerait les petites et moyennes exploitations (70 % des bénéficiaires) pour lesquelles le gouvernement propose deux alternatives :

- une procédure simplifiée qui consiste à verser une aide à l'énergie forfaitaire, dont le montant sera arrêté ultérieurement par le gouvernement. Celle-ci devrait comporter trois montants en fonction de la taille de l'exploitation : 30.000 francs, 45.000 francs et 60.000 francs par an ;

- un remboursement sur présentation des factures acquittées, qui est le système actuellement utilisé.

Dans tous les cas, le montant de l'aide est plafonné à 800 000 francs par an.

<https://lepetitjournal.com/nouvelle-caledonie/actualites/aide-lenergie-pour-les-agriculteurs-en-nouvelle-caledonie-249111>

Une nouvelle organisation des services de l'Etat en Guyane

Cinq nouveaux services déconcentrés interministériels vont être créés en Guyane. Ils auront en charge : la coordination et l'animation territoriale, les sécurités, les territoires, les populations et la gestion des moyens et ressources de l'Etat. Ils vont se substituer aux services de la préfecture, au secrétariat aux affaires régionales et à six services déconcentrés, parmi lesquels la DEAL, la DAF, la DIECTE ou encore la DJSCS. Un secrétaire général des services de l'Etat sera désigné pour secondier le Préfet et assurer sa suppléance en cas d'absence. Par ailleurs, la création d'une « mission foncière » est envisagée. Tous ces nouveaux services seront créés par décret.

<https://la1ere.francetvinfo.fr/guyane/nouvelle-reorganisation-services-etat-guyane-676767.html>

Un sommet « international » sur la lutte contre les sargasses d'ici la fin de l'année en Guadeloupe

Un sommet « international » aura lieu en Guadeloupe d'ici la fin de l'année pour mettre en place une coopération internationale entre les pays de la Caraïbe dans la lutte contre les sargasses, ont annoncé le ministre de la Transition écologique **François de Rugy** et le sénateur de Guadeloupe **Dominique Théophile**. Le sénateur a remis au Premier ministre **Édouard Philippe** son rapport sur la mission qui lui avait été confiée en juin 2018 pour étudier les stratégies de lutte contre les sargasses à l'international, examiner les techniques de ramassage, de valorisation, de stockage de ces algues, et favoriser une coopération régionale. Le gouvernement avait annoncé en 2018 une enveloppe de 5 millions d'euros sur deux ans pour financer les outils pour le ramassage des sargasses.

<https://www.weka.fr/actualite/developpement-durable/article/un-sommet-international-sur-la-lutte-contre-les-sargasses-d-ici-la-fin-de-l-annee-en-guadeloupe-78608/>

VIE DE LA FEDOM

Agenda

- Le Conseil d'Administration de la FEDOM se tiendra le 26 février prochain à l'hôtel des arts et métiers. Les commissions auront lieu la veille dans les locaux de la FEDOM.
- L'Assemblée Générale de la FEDOM se tiendra le 15 mai 2019.

Agenda de la semaine du 4 février 2019

- Participation de la FEDOM au Plan Bâtiment Durable

LA FEDOM DANS LA PRESSE

Entreprises en Outre-mer : La FEDOM en mission aux Antilles pour présenter les changements en 2019 (*Outremers360°, le 6 février 2019*)

Jean-Pierre Philibert et Laurent Renouf, sont en Guadeloupe et en Martinique cette semaine pour rencontrer leurs adhérents et plus largement les milieux économiques de ces deux territoires. A cette occasion la FEDOM dévoilera le document intitulé : « **Entreprise d'Outre-mer, ce qui change en 2019** » dans lequel sont détaillées, de façon très concrète et pratique, sous forme de fiches thématiques et de tableaux, les nouvelles dispositions votées en loi de finances et en loi de financement de la sécurité sociale.

outremers360.com/economie/entreprises-en-outre-mer-la-fedom-en-mission-aux-antilles-pour-presente-les-changements-en-2019/

VIE DES ADHÉRENTS

Total verse 10 millions d'euros dans les caisses de la Collectivité de Guyane

Total et la CTG ont concrétisé leur partenariat entrepris depuis trois ans. La compagnie pétrolière va donc verser une subvention de dix millions d'euros à la collectivité de Guyane. Cette enveloppe servira plus particulièrement à

accompagner les petites entreprises guyanaises. Plusieurs autres secteurs prioritaires ont été fléchés : filière pêche, énergies renouvelables, innovation et formation. Ces 10 millions, auxquels la CTG ajoute 5 millions, vont être gérés par une société d'investissement, Alice Guyane. Elle servira de banque de prêt, de garantie de structuration sur des fonds de roulement. Les fonds européens vont également participer à hauteur de 10 millions.

<https://la1ere.francetvinfo.fr/guyane/total-verse-10-millions-euros-caisses-collectivite-guyane-677649.html>

Nouveau délégué général pour les MPI Guyane

Lors des vœux des MPI Guyane qui se sont déroulés le 18 janvier dernier, **Lionel LOUTOBY** est officiellement devenu le nouveau délégué général. Il prend ainsi la suite d'**Erik POLLIEN**, ayant exercé ces fonctions pendant 12 ans de 2006 à 2018.

La Réunion : 7 entreprises signent le "pacte avec les quartiers pour toutes les entreprises"

Citalis, EDF, Exsel, Excellence, Ravate, Royal Bourbon et Vindemia, sont les 7 entreprises qui vont signer le "Pacte Avec les Quartiers pour toutes les Entreprises". Ces entreprises traduisent ainsi leur engagement pour les quartiers avec des objectifs ambitieux, chiffrés et évalués. Le PAQTE repose sur des engagements concrets des entreprises sur quatre axes :

- Sensibiliser : une meilleure compréhension du monde de l'entreprise, de l'entrepreneuriat, des secteurs d'activité et des métiers avec des accès aux stages renforcés,
- Former : un accès à l'apprentissage facilité, tant en termes d'appui à l'orientation que d'accès à l'alternance et d'accompagnement des apprentis,
- Recruter : un développement de l'emploi renforcé dans les quartiers politique de la ville

(QPV), des méthodes de recrutement sans discrimination ainsi que du soutien à l'inclusion,

- Acheter : un développement des achats responsables et inclusifs avec un soutien et une prise en compte des engagements d'entreprises dans les marchés publics.

<https://www.linfo.re/la-reunion/societe/7-entreprises-signent-le-pacte-avec-les-quartiers-pour-toutes-les-entreprises>

Action Logement veut prendre toute sa place à Mayotte

Près de 80 logements SIM sont proposés par le biais du groupe Action Logement, aux salariés qui veulent se rapprocher de leur lieu de travail. Mais il y a trop peu de demandes. Ils étaient moins de dix l'année dernière. Il existe plusieurs formes d'aides destinées aux jeunes non-salariés.

Action Logement peut, par exemple, accorder des prêts à des jeunes en formation par alternance s'ils ont du mal à payer leur loyer. D'autres dispositifs d'aide à des jeunes en formation en métropole vont bientôt voir le jour. *« On est en train de travailler sur des partenariats avec LADO ; déjà au niveau national, c'est signé. On souhaite les déployer à Mayotte, pour que les personnes qui sont en formation et qui vont partir en métropole puissent être accompagnées à partir d'ici pour que lorsqu'elles arrivent en métropole, elles trouvent des logements appropriés, le temps de leur formation. »*

Le groupe Action Logement n'intervient pas seulement dans le locatif. Il accompagne aussi les salariés des entreprises adhérentes à monter des dossiers de prêts pour des travaux ou l'achat de logement.

<https://la1ere.francetvinfo.fr/mayotte/action-logement-veut-prendre-toute-sa-place-mayotte-676389.html>

VIE DES PARTENAIRES

Le RSMA forme les jeunes à créer leur petite entreprise

Zoom sur la nouvelle filière "Créateur et Reprise d'Activité" du RSMA avec les explications du Sergent-chef **Yohan Brot**.

Lire l'interview : https://www.tahiti-infos.com/Le-RSMA-forme-les-jeunes-a-creer-leur-petite-entreprise_a178889.html

Lancement de la 3^{ème} année de promotion des labels des régions ultrapériphériques : exotique taste of Europe

La troisième année de la campagne des labels RUP a démarré avec le Fruit Logistica à Berlin (6-8 février 2019). D'autres salons sont prévus en France (Salon International de l'agriculture), en Espagne (Gourmet Fair), au Portugal (Feira Nacional de Agricultura), en Belgique (Salon de l'Alimentation) et en Pologne (Polagra Food). Cette année le navire Marité, porte-étendard de la campagne, fera escale dans plusieurs villes d'Europe. Les bananes européennes sont cultivées en Guadeloupe et en Martinique (organisation de producteurs UGPBAN - France), à Madère (GESBA - Portugal) et aux îles Canaries (ASPROCAN - Espagne) - dans le respect des normes de l'UE en matière de responsabilité sociale et de protection de l'environnement. Les bananes européennes répondent ainsi aux normes les plus strictes au monde. Le poids socio-économique global pour les régions ultrapériphériques est considérable ; l'un des plus importants employeurs privés de ces territoires, le secteur de la banane contribue également à l'équilibre de la vie rurale.

En savoir plus :

<https://www.exotictasteofeurope.eu/>

Semaine de l'emploi maritime organisée par Pôle Emploi

Pôle emploi, suite aux préconisations du CIMER, organise au niveau national « une semaine des métiers de la mer » du 11 au 16 mars. A La Réunion, le cluster maritime est fortement impliqué dans l'opération, qui devrait avoir un impact en cette période pleine d'interrogation. Ainsi les professionnels (pêche, maintenance navale, loisirs touristiques, grands travaux, formation, activités portuaires ...) animeront des rencontres dans différents points de l'île avec les équipes de Pôle emploi : *« On doit tout faire pour que la vocation maritime de la France , et en particulier des Outre-Mer, se concrétise.... »*.

BRÈVES

Economie Bleue : le Comité France Maritime organise plusieurs ateliers en Martinique et en Guadeloupe

Cet échange très opérationnel permet d'aborder les perspectives de développement de l'économie bleue à la Martinique et en Guadeloupe, notamment en matière d'attractivité des métiers, de formation et d'emplois maritimes, de performance et compétitivité des entreprises et de mise en place des filières de l'économie maritime. En complément des réunions, des visites de sites et d'entreprises sont prévues, afin d'appréhender la réalité des sujets ainsi que les préoccupations des acteurs, et identifier les points de blocage ou les leviers pour la Croissance Bleue. D'autres ateliers sont prévus en 2019 dans la même configuration, en Polynésie française d'ici juillet et en Nouvelle-Calédonie au dernier trimestre.

<http://outremers360.com/economie/economie-bleue-le-comite-france-maritime-organise-plusieurs-ateliers-en-martinique-et-en-guadeloupe/>

Semaine de l'emploi maritime

Pôle emploi ,suite aux préconisations du CIMER ,organise au niveau national ' une semaine des métiers de la mer ' . Ce sera du 11 au 16 mars . A La Réunion , le cluster maritime est fortement impliqué dans l'opération , qui devrait avoir un impact en cette période pleine d 'interrogation .Ainsi les professionnels (pêche , maintenance navale , loisirs touristiques , grands travaux ,formation , activités portuaires ...) animeront des rencontres dans différents points de l'île avec les équipes de Pôle emploi .. On doit tout faire pour que la vocation maritime de la France, et en particulier des OM , se concrétise...."

Internet : Une aide allant jusqu'à 200 000 francs pour connecter les entreprises

Le forum de la micro entreprise : " Mon Patron, c'est moi ! " aura lieu les 12 et 13 février prochains à l'Assemblée de Polynésie. La Direction générale de l'économie numérique (DGEN) sera présente pour présenter le dispositif d'aide à la connexion à l'Internet (ACI) pour les entreprises. A l'heure actuelle, "une trentaine d'aides à la connexion à l'Internet ont déjà été attribuées depuis deux ans", précise **Marc-Emmanuel Louvat** de la DGEN, la Direction en charge de ce dispositif. Cette aide financière intervient sur la base d'un cofinancement des frais relatifs aux dépenses liées aux équipements et installations nécessaires au raccordement Internet. Les investissements éligibles sont les frais de raccordement au réseau d'un opérateur de télécommunications ; les frais d'installation dans les locaux de l'entreprise ; l'achat du matériel permettant de se connecter à Internet et les frais de mise en service. L'aide ne peut excéder 70% des frais engagés par l'entreprise dans la limite de 200 000 francs. L'aide ne peut être attribuée qu'une fois par bénéficiaire pour une période de trois ans à compter de son attribution et dans la limite des crédits disponibles.

https://www.tahiti-infos.com/Internet-Une-aide-allant-jusqu-a-200-000-francs-pour-connecter-les-entreprises_a178894.html

Le Comité national de la Biodiversité veut connaître les moyens additionnels prévus pour le futur Office français pour la Biodiversité

Les membres du CNB se sont penchés sur « les orientations stratégiques des contrats d'objectifs et de performance de l'Agence française pour la biodiversité et de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage », deux organismes appelés à fusionner pour former l'Office français de la Biodiversité. « L'Outre-Mer a été évoqué à plusieurs reprises notamment lors de l'intervention de la Secrétaire d'État **Emmanuelle Wargon** qui a précisé que cinq bassins écosystémiques avaient été pris en compte dans le projet de loi sur l'OFB après le vote de divers amendements à l'Assemblée

Nationale tout récemment, ne laissant ainsi aucun bassin ultramarin de côté », raconte Karine Claireaux. Parmi les autres sujets évoqués lors des actualités du Plan Biodiversité : « la territorialisation de ce Plan, avec une liste spécifique pour l'Outre-Mer afin de donner des outils aux préfets pour agir dans le cadre de leur protection ; la valorisation économique de la biodiversité en Guyane ; la surpêche en Guadeloupe qui constitue une perte sèche de biodiversité ; la nécessaire protection en mer de 100% des récifs coralliens à l'horizon 2025 ou sur la période 2020/2030 à travers la volonté de porter une vision globale et transversale de la France en matière d'Aires Marines Protégées dans l'Hexagone comme en Outre-Mer ».

<http://outremers360.com/planete/le-comite-national-de-la-biodiversite-veut-connaître-les-moyens-additionnels-prevus-pour-le-futur-office-francais-pour-la-biodiversite/>

Le nouvel atlas des lignes maritimes de Polynésie Française est sorti

Edité par la Direction polynésienne des affaires maritimes, l'atlas des lignes maritimes de la Polynésie française en est à sa sixième édition. Cet outil comporte les données économiques, les statistiques des marchandises, du fret et des passagers, concernant l'activité maritime en Polynésie française. Il inclut les données économiques des différentes lignes maritimes par archipel, les cartes des routes maritimes et les coordonnées des armateurs.

[Accéder à l'atlas : https://www.service-public.fr/dpam/transport-inter-insulaire/atlas-maritime-polynesien-2018/](https://www.service-public.fr/dpam/transport-inter-insulaire/atlas-maritime-polynesien-2018/)
https://www.tahiti-infos.com/Le-nouvel-atlas-des-lignes-maritimes-est-sorti_a178938.html

2,4 millions d'euros d'aides européennes pour la pêche réunionnaise

2,4 millions d'euros, c'est le montant d'aides allouées par le Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche aux pêcheurs et professionnels de l'aquaculture à La Réunion membres de l'interprofession, en

compensation des surcoûts qu'ils subissent chaque jour dans leur métier par rapport à leurs homologues métropolitains.

<https://www.linfo.re/la-reunion/societe/2-4-millions-d-euros-d-aides-europeennes-pour-la-peche-reunionnaise>

Transport maritime : desservir Saint-Pierre-et-Miquelon en cargo à voile, le défi d'une start-up nantaise

La première ligne de transport prévoit de relier, dès 2021, St-Nazaire à la côte Est Américaine, avec une escale au retour à St-Pierre et Miquelon. L'objectif est de desservir cette ligne avec deux navires de façon à permettre deux départs par mois. Ce projet entend faire face à « l'augmentation inévitable du prix du pétrole et une pénurie annoncée de la ressource, une réglementation plus stricte sur les rejets de polluants et des gaz à effets de serre et la prise en compte du mode de transport dans l'équation carbone des entreprises », d'après les concepteurs du projet.

<http://outremers360.com/economie/transport-maritime-desservir-saint-pierre-et-miquelon-en-cargo-a-voile-le-defi-dune-start-up-nantaise/>

La vanille de La Réunion en passe d'obtenir l'Indication Géographique Protégée

Tandis que le réchauffement climatique conduit à cultiver toujours plus haut la vanille réunionnaise, celle-ci, menacée par la fusariose, fait l'objet de recherches importantes du CIRAD depuis une dizaine d'années. Ces recherches entrées dans une phase de développement chez des agriculteurs commencent à porter leurs fruits, permettant à la vanille de La Réunion d'être en passe d'obtenir l'Indication géographique protégée (IGP).

<http://outremers360.com/planete/la-vanille-de-la-reunion-en-passe-dobtenir-lindication-geographique-protgee/>

Recrutement en 2019 : l'Outre-mer mise sur le digital

Dans les départements d'outre-mer, le numérique s'impose comme le secteur le plus prometteur en 2019. À La Réunion, où le taux de chômage — 22,8 % au dernier trimestre — se stabilise, la filière pèse 1,4 milliard d'euros, avec 500 entreprises et 5 000 salariés. L'île, seul territoire outre-mer labellisé « French Tech », est le 3e département le mieux équipé en fibre. En trois ans, le nombre d'emplois a augmenté de 8 % dans l'économie numérique, notamment dans la « green tech ». En Guadeloupe, les start-up fleurissent aussi. Carfully par exemple, tête de gondole des jeunes pousses, qui propose de la location de véhicules entre particuliers en Martinique et en Guadeloupe, prévoit une vingtaine d'embauches d'ici la fin de l'année. En Martinique, 141 millions d'euros ont été investis par la collectivité pour atteindre une couverture totale du territoire en très haut débit d'ici 2022. En Guyane, « *tous les efforts sont faits* », selon les mots de **François Dumora**, directeur régional adjoint de Pôle emploi, pour combler la fracture numérique. Les recrutements de médiateurs et animateurs se multiplient également, pour former la population à l'usage des outils numériques.

<http://www.leparisien.fr/economie/emploi/recrutement-en-2019-l-outre-mer-mise-sur-le-digital-04-02-2019-8003358.php>

Une forte attractivité de Saint-Barthélemy et des prévisions optimistes dans la Caraïbes en 2019

Le Directeur de l'aéroport de Saint-Barthélemy a indiqué qu'entre le 20 décembre et le 6 janvier, 3 014 mouvements d'avion ont été enregistrés, 1 510 à l'arrivée et 1 504 au départ, révèle l'IEDOM. Ceci correspond à 73,1 % de plus qu'au cours de la même période en 2017/2018 et 4,9 % de plus qu'au cours de la même période en 2016/2017. Plus globalement dans la région, l'Organisation du Tourisme des Caraïbes (OTC) a indiqué que l'année 2019 serait

particulièrement prometteuse pour le tourisme dans la zone Caraïbe.

<http://outremers360.com/economie/tourisme-outre-mer-une-forte-attractivite-de-saint-barthelemy-et-des-previsions-optimistes-dans-la-caraibes-en-2019/>

INSEE : La population réunionnaise vieillit mais reste plus dynamique que la métropole

Après 852 924 habitants, le dernier chiffre officiel au 1er janvier 2016, l'estimation au 1er janvier 2018 est de 862 300 habitants à La Réunion. En 2017, les naissances et les décès restent stables en moyenne, ce qui a permis de stabiliser le solde naturel à 9035, alors qu'il était en baisse depuis 2012. L'espérance de vie augmente, avec 84 ans pour les femmes et 77,5 ans pour les hommes en moyenne. La différence avec la métropole se resserre au fil des années. Il s'agit de la première année où les naissances ne dépassent pas la barre des 14 000. Après une forte hausse depuis 2011, le nombre de décès a légèrement baissé avec 4 670 enregistrés en 2017.

https://www.zinfos974.com/▣-INSEE-La-population-reunionnaise-vieillit-mais-reste-plus-dynamique-que-la-metropole_a136704.html

RAPPORT, ETUDES ET ENQUÊTES

La Cour des comptes publie son rapport annuel

En ce qui concerne le SMA : la Cour des comptes souligne ses bons résultats en matière d'insertion professionnelle tout en préconisant de renforcer les relations partenariales pour une plus grande efficacité des formations proposées aux jeunes. La Cour des comptes préconise :

- de renforcer la gouvernance du dispositif en procédant à l'actualisation des textes régissant le SMA et en pérennisant la convocation et la participation de la direction générale des

- outre-mer aux instances de stratégie et de pilotage ;
- d'adopter et formaliser en 2019 une stratégie immobilière pluriannuelle ;
- d'élaborer en 2019 un accord-cadre de coopération entre chaque RSMA et le rectorat ou vice-rectorat ;
- de développer dans chaque RSMA dès 2019 une stratégie d'insertion dans l'emploi durable des volontaires stagiaires femmes et des non-diplômés ;
- de construire pour 2019 un indicateur mesurant la contribution du RSMA à l'insertion sociale des personnes entre 18 et 25 ans sur le territoire et de bâtir par chaque RSMA en 2019, en lien avec les partenaires et sous l'autorité du représentant de l'État, un programme d'accompagnement des volontaires à la fin de leur cursus.

En ce qui concerne la gestion des fonds européens : sur une série de projets financés par des fonds européens en Outre-mer, la Cour constate « *de nombreuses dérives liées à un manque de sélectivité dans le choix, à la conduite des projets et à l'absence de maîtrise des calendriers* ». Elle note aussi « *des irrégularités* » sur « *la gestion de la commande publique, le démarrage des projets hors délai, ou au contraire le financement a posteriori d'opérations non programmées* ». De manière générale, la Cour pointe la volonté de consommer à tout prix ces crédits conduisant parfois à « *des défaillances de gestion* », et à un « *manque de transparence* ».

Enfin en ce qui concerne Ariane 6, la Cour estime que ce futur lanceur, attendu en 2020, devra évoluer rapidement pour rester compétitif, afin de garantir à l'Europe un "accès souverain à l'espace". Arianespace est parvenue à se hisser au premier rang mondial du marché commercial pendant plus de deux décennies, en s'appuyant sur la fiabilité de ses lanceurs et sur une offre compétitive. "Même si l'ambitieux calendrier de développement d'Ariane 6 est respecté, il y a un risque important que le lanceur ne soit pas durablement compétitif face à SpaceX, qui continue de progresser", poursuit-elle, en

insistant sur le fait qu'Arianespace ne bénéficie pas d'une commande publique "comparable à celle de SpaceX". A ses yeux, "une plus grande participation des partenaires européens de la France doit être recherchée". Parmi les six recommandations qu'elle formule figurent la priorité à l'innovation technologique plutôt qu'au soutien à l'exploitation, une plus grande implication des partenaires européens et de l'Union européenne, la fin de la pratique des arriérés de paiement envers l'Agence spatiale européenne (ESA) et l'amélioration de la programmation budgétaire de la politique spatiale.

Enfin et alors que se tient cette année une réunion ministérielle de l'ESA à Madrid, elle recommande de proposer "un ambitieux plan de modernisation" de la base de Kourou (Guyane), port spatial de l'Europe.

Le microcrédit est en nette progression à La Réunion

À La Réunion, le financement par le microcrédit connaît un franc succès ces dernières années, passant de moins de 4 millions d'euros de prêts octroyés en 2010 à 11 millions d'euros en 2018 pour près de 1 700 microcrédits accordés. Le microcrédit professionnel classique, destiné au financement de créations d'entreprise et porté par l'Adie Réunion, concentre la moitié des montants alloués et progresse de 19 % par an entre 2010 et 2018. Les bénéficiaires du microcrédit professionnel restent majoritairement des personnes exclues du marché du travail. Plus de la moitié des micro-emprunteurs soutenus en 2017 sont demandeurs d'emploi ou inactifs au moment de leur demande de prêts. Le microcrédit personnel, qui a vocation à financer des projets d'accès à un emploi salarié ou d'insertion sociale (permis de conduire, véhicule automobile, etc.), contribue également à cette bonne orientation (+29 % en moyenne par an entre 2010 et 2018).

http://www.ipreunion.com/actualites-reunion/reportage/2019/02/06/ce-type-de-financement-est-en-nette-augmentation-dans-l-ile-le-microcredit-a-la-reunion-un-acces-au-credit-pour-les-plus-fragiles_97443.html

Le sucre, la pêche et le rhum : les trois produits les plus exportés à La Réunion

À La Réunion, les exportations encore ont un poids limité dans l'économie de l'île, comme le révèle la dernière étude de l'INSEE Réunion : seulement 4,2% du PIB. Pour autant, la balance entre les exportations et les importations reste moins dégradée à La Réunion que dans les autres départements d'outre-mer. 0,8 milliard de biens et de services étaient exportés à La Réunion en 2015, soit 4,2% du produit intérieur brut, contre 26% du PIB pour les importations. Trois produits phares rassemblent la majorité des exportations à La Réunion : la pêche, le rhum et le sucre, exportés vers l'Asie ou l'Europe. 1550 entreprises se partagent les exportations, avec seulement dix d'entre-elles qui réalisent plus de la moitié des exportations totales.

https://www.zinfos974.com/Le-sucre-la-peche-et-le-rhum-Les-trois-produits-les-plus-exportes-a-La-Reunion_a136968.html

JO du 10.02.2019

COMMISSION NATIONALE DU DEBAT PUBLIC

Décision n° 2019/23/RN1Guyane/2 du 6 février 2019 relative au projet d'aménagement de la RN 1 en Guyane

JOURNAL OFFICIEL

JO du 05.02.2019

Décret n° 2019-71 du 4 février 2019 relatif à la revalorisation exceptionnelle de la prime d'activité à Mayotte

JO du 07.02.2019

Décret n° 2019-73 du 5 février 2019 relatif à la formation professionnelle maritime et à l'organisation des services des affaires maritimes

JO du 09.02.2019

Citation à l'ordre de la Nation : L'adjudant Jessy EVE, sapeur-pompier professionnel du service départemental d'incendie et de secours de La Réunion, d'un grand courage et d'un dévouement exemplaire, décédé le 27 janvier 2019, victime du devoir en intervention.